



## Bureau de la coordination des affaires humanitaires

## Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Cet AMI est placé au nom de UNOCHA. L'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu des informations fournies est la responsabilité de Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Vous êtes donc prié d'adresser toutes vos questions sur cet AMI à Bureau de la coordination des affaires humanitaires en utilisant le numéro de fax ou l'adresse e-mail fourni ci-dessous.

**Sujet de l'AMI :**

La fourniture de services de nettoyage et d'entretien des bureaux de UNOCHA-RCA

**Date de l'AMI :** 19 June 2024**Date limite de réception des MI :** 2 July 2024**Numéro de l'AMI :** EOIUNOCHA22774**Pays/Territoire bénéficiaire :** Central African Republic**Commodité/catégorie de Service :** Gestion des Installations**Soumission des MI à l'attention de :** Aleksandr Tsiplakov**Numéro de Fax :****Adresse E-mail :** ochabuyer@un.org**Code UNSPSC :**

76111500 - General building and office cleaning and maintenance services

**DESCRIPTION DES EXIGENCES**

Le bureau des Nations Unies chargé de la Coordination des Affaires Humanitaires de OCHA RCA (UNOCHA-CAR), souhaiterait établir un contrat relatif au service d'entretien et nettoyage des sous bureaux et antennes situés à BAMBARI, BRIA, ALINDAO, ZEMIO, BOCARANGA, BATANGAFO, BIRAO.

Le contrat sera signé pour deux (2) ans et pourra être prolongé pour trois (3) périodes additionnelles d'un (1) an chacune (2+1+1+1).

Les fournisseurs sont priés d'exprimer leur intérêt en envoyant leur formulaire de réponse à la date limite indiquée dans la présente déclaration d'intérêt.



## CRITÈRES SPÉCIFIQUES / INFORMATIONS

### =====INFORMATION=====

OCHA s'engage à atteindre la diversité et l'inclusion en termes de genre, de nationalité, de personne vivant avec des handicaps et de culture parmi nos fournisseurs potentiels.

Les entreprises qui tiennent compte des personnes vivant avec des handicaps et qui appartiennent à des femmes ou qui sont détenues ou contrôlées par des femmes peuvent utiliser la fonctionnalité de l'UNGM dédiée à cet effet, pour indiquer leur statut dans la base de données des fournisseurs de l'ONU et sont également encouragées à exprimer leur intérêt.

Toutes les réponses seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

## REMARQUE

Les informations relatives aux appels d'offres pour le système d'achat des Nations Unies sont **disponibles gratuitement** à l'adresse suivante : <https://www.ungm.org/Public/Notice>

Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à percevoir une commission minimale auprès des fournisseurs souhaitant recevoir automatiquement des avis de marché ou des Appels à Manifestation d'Intérêt. Les fournisseurs intéressés par ce service d'alerte aux offres sont invités à s'abonner sur <http://www.ungm.org>

***Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation planifié doivent compléter et renvoyer le formulaire de réponse du fournisseur de cet AMI, électroniquement (via le lien disponible à la page suivante) avant la date limite indiquée ci-dessus.***



## RÉPONSE DU FOURNISSEUR

### AVIS

- Les entreprises ne peuvent participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU qu'après s'être inscrites (gratuitement) sur UNGM le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)).
- Lorsque vous exprimez votre intérêt pour la sollicitation envisagée en soumettant ce formulaire de réponse, veuillez vérifier que votre société est enregistrée sous son nom **légal complet** sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)) et que votre application a bien été soumise au **Secrétariat de l'ONU**.
- Bien que les sociétés peuvent participer à des sollicitations une fois leur enregistrement réalisé au niveau Basique, nous recommandons vivement que l'enregistrement soit effectué au **niveau 1** auprès du Secrétariat de l'ONU avant même de répondre aux appels d'offres.
- Il est rappelé aux entreprises les restrictions d'emploi d'anciens membres du personnel de l'ONU qui ont été impliqués dans le processus d'approvisionnement au cours de leurs trois dernières années de service conformément à [ST/SGB/2006/15](#), y compris (a) employer ce personnel pendant un an après la séparation de service et (b) permettre à ce personnel de communiquer avec le personnel actif de l'ONU ou de comparaître devant lui pour des questions liées au processus d'approvisionnement pendant deux ans après la cessation de service. La violation des dispositions de ST/SGB/2006/15 peut entraîner la suspension de l'enregistrement de l'entreprise en tant que fournisseur de l'ONU.

**VEUILLEZ NOTER : vous pouvez exprimer votre intérêt pour cet AMI électroniquement à l'adresse suivante :**

<https://www.ungm.org/Public/Notice/238076>

**En cas de difficulté lors de la soumission électronique, merci de contacter directement [ochabuyer@un.org](mailto:ochabuyer@un.org) pour plus de renseignements.**



## INSTRUCTIONS POUR SOUMETTRE UNE MI

### 1) Enregistrement en tant que fournisseur auprès des Nations Unies

Les fournisseurs intéressés à satisfaire à l'exigence décrite ci-dessus doivent être enregistrés auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)) avec le Secrétariat de l'ONU afin de pouvoir participer à toute sollicitation. Des informations sur le processus d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>.

#### Critères d'éligibilité

Pour être éligible à l'enregistrement auprès de l'ONU, vous devez déclarer que :

- A. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas cotée ou associée à une entreprise ou une personne listée dans :
  - I. le Compendium des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies (<https://www.un.org/securitycouncil/content/un-sc-consolidated-list>), ou
  - II. sur le site Web IIC Oil for Food List ou, s'il figure sur la liste, cela a été divulgué à la Division des achats des Nations Unies par écrit.
- B. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas actuellement supprimée ou suspendue par les Nations Unies ou toute autre organisation des Nations Unies (y compris la Banque mondiale) ;
- C. Votre entreprise (ainsi que toute société mère, filiale d'entreprise affiliée) n'est pas sous enquête formelle, ou n'a pas été sanctionnée au cours des trois (3) années précédentes par une autorité nationale d'un pays Membre de l'ONU pour avoir pratiqué ou s'être engagé dans des pratiques interdites, y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique ;
- D. Votre entreprise n'a pas déclaré faillite, n'est pas engagée dans une procédure de faillite ou une mise sous séquestre, et qu'il n'existe pas de jugement ou d'action judiciaire en cours à l'encontre de votre entreprise qui pourrait compromettre les opérations de votre entreprise dans un avenir prévisible ;
- E. Votre entreprise n'emploie pas, ni ne prévoit employer, une ou plusieurs personnes qui sont, ou ont été, un membre du personnel de l'ONU au cours de l'année précédente, si ledit membre du personnel des Nations Unies a ou a déjà eu des relations professionnelles avec le fournisseur en tant que membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service auprès de l'ONU (conformément aux restrictions des Nations Unies concernant l'après-emploi publiées dans le document ST/SGB/2006/15.)
- F. Votre entreprise s'engage à ne pas se livrer à des pratiques interdites (y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique), avec l'ONU ou toute autre partie, et à mener ses activités de manière à éviter tout risque financier, opérationnel, d'atteinte à la réputation ou autre, pour l'ONU.

**Pour les fournisseurs enregistrés :** Les fournisseurs déjà inscrits sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies du Secrétariat de l'ONU, doivent veiller à ce que les informations et la documentation (par exemple, les états financiers, adresses, nom du contact, etc.) fournies dans le cadre de leur enregistrement sont à jour dans UNGM. Veuillez vérifier et vous assurer que votre société est enregistrée sous son nom légal complet.

**Pour les fournisseurs intéressés par l'enregistrement :** Les fournisseurs non encore enregistrés doivent faire une demande d'inscription sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (<http://www.ungm.org>); les informations sur le processus d'inscription peuvent être trouvées au lien suivant <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>. Les fournisseurs doivent compléter le processus d'inscription avant la date de clôture de l'AMI. Les fournisseurs qui n'ont pas terminé le processus d'enregistrement dans l'UNGM avant la date de clôture de l'AMI ne sont pas éligibles pour participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU. Nous recommandons vivement à toutes les entreprises de s'inscrire au moins au niveau 1 sur la liste du Secrétariat des Nations Unies avant de participer à toute sollicitation.

**AVIS IMPORTANT : Toute inscription fausse, incomplète ou défectueuse d'un fournisseur peut entraîner le rejet de la demande ou l'annulation d'un enregistrement déjà existant.**

### 2) Processus de soumission de l'AMI

Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation prévu doivent transmettre leur Manifestation d'Intérêt pour Bureau de la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA) au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente déclaration d'intérêt. *En raison du volume élevé de communications, UNOCHA n'est pas en mesure de délivrer un accusé de réception des AMI.*

Veuillez noter qu'aucun autre détail relatif à la sollicitation prévue ne peut être communiqué aux fournisseurs avant la publication des documents de sollicitation.

Cet AMI est émis sous réserve des conditions contenues dans la page d'introduction des MI disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/eoi>.

